Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 56 (1964)

Heft: 2

Artikel: Syndicalisme américain : exposé

Autor: Faupl, Rudy

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-385311

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bibliographie

Pour ceux qui désireraient avoir de plus amples renseignements sur la médecine du travail, nous recommandons la lecture des articles suivants:

Guerdjikoff C.: La nécessité et les buts de la médecine du travail, les applications de cette branche en Suisse (Praxis, 8, 164, 1955).

Lob M.: Evolution et aspects actuels de la médecine du travail (Revue médicale de la Suisse romande, 9, 593, 1959).

Lob M.: Le médecin dans l'entreprise (à paraître dans Praxis).

Oltramare M.: Le médecin d'usine en Suisse et à l'étranger (Praxis, 8, 151, 1952).

Revue médicale de la Suisse romande: Le benzolisme en Suisse romande (81, 809-886, 1961).

Revue suisse de médecine préventive: Examens médicaux prophylactiques dans l'industrie (4, 285-320, 1959).

Revue suisse de médecine préventive: L'enseignement de la médecine du travail (1, 481-508, 1956).

Syndicalisme américain

Par Rudy Faupl

Il nous paraît intéressant de reproduire intégralement l'intéressant exposé que présenta Rudy Faupl au congrès de l'Union syndicale suisse. Il éclaire d'une lumière bien sympathique un mouvement syndical dynamique, trop souvent encore méconnu dans nos propres rangs. Nos lecteurs se rendront compte de nombreuses analogies entre les conceptions et les méthodes d'action de la centrale syndicale nationale la plus forte en nombre et la nôtre. Réd.

Si l'on voulait juger le mouvement syndical américain selon les informations de presse, on pourrait facilement être porté à croire que les syndicats américains et leurs quelque 17 millions de membres se placent entièrement en marge de la société américaine et que les quelque 240 000 secrétaires syndicaux sont tous directement débarqués de la planète Mars pour exploiter la société américaine avec des méthodes de gangsters et en jouant de la mitraillette.

La presse quotidienne a pris l'habitude de représenter le mouvement syndical américain comme une force illégitime au sein de notre société démocratique. Cela est malheureusement vrai non seulement pour la presse américaine et européenne, mais encore pour une partie de la presse suisse, qui se distingue pourtant en géné-

ral par sa grande objectivité.

Pour bien comprendre le mouvement syndical américain et être en mesure de le juger objectivement, il est indispensable de connaître son histoire, son évolution, son travail et aussi les circonstances et le cadre dans lequel il est né. Les syndicats américains ne sont pas essentiellement – et originellement – suisses ou allemands, ou suédois, ou français, ou autrichiens. Ils sont un produit de ce grand creuset que sont les Etats-Unis d'Amérique, une nation créée et modelée par des émigrants venant de toutes les parties du monde et par leurs descendants, une nation, donc, où se reflètent de nombreux aspects positifs et aussi moult aspects négatifs conditionnés par l'histoire des deux derniers siècles.

Le fondateur du mouvement syndical américain est un certain Samuel Gompers, un immigrant venu d'Angleterre dont les ancêtres hollandais avaient émigré dans ce pays. Gompers, qui était cigarier de profession s'est fait pendant toute sa vie le champion des corporations d'artisans. Plus que toute autre personnalité, Gompers a influencé la structure et l'évolution du mouvement syndical américain. Gompers a été tour à tour couvert de louanges ou amèrement critiqué et bien souvent représenté sous les traits d'un matérialiste dépourvu de tout idéalisme.

Il est une expression que Gompers affectait tout particulièrement: « Davantage, davantage, davantage! » Cette expression provient d'une interview au cours de laquelle Gompers avait été prié de définir en peu de mots les objectifs du mouvement syndical américain. « Ce que nous voulons, dit-il, c'est davantage, davantage et encore davantage! »

Je me souviens d'un incident qui s'est produit après la première guerre mondiale, alors que les socialistes américains avaient à se défendre devant une commission d'enquête sénatoriale de l'accusation de radicalisme extrémiste portée contre eux. Le défenseur du Parti socialiste était Morris Hillquit, qui était à l'époque l'un des socialistes les plus en vue de New York. Parmi les principaux témoins cités par Hillquit, figurait également Gompers. Hillquit demanda à Gompers, lors de sa comparution devant la Commission d'enquête sénatoriale, de définir brièvement les objectifs du mouvement syndical américain. C'est alors que Gompers déclara: « Nous voulons davantage, nous voulons davantage! » Hillquit lui ayant demandé: « Et lorsque vous aurez davantage, que voudrez-vous alors? » Gompers répondit: « Davantage! » Après que Gompers eut ainsi répondu plusieurs fois de cette même manière, Hillquit déclara à la Commission d'enquête sénatoriale: « Vous voyez, messieurs, que l'Union syndicale américaine est beaucoup plus radicale que les socialistes; car les socialistes savent au moins s'arrêter lorsqu'ils ont atteint tous leurs objectifs. » Cet incident servit à renforcer l'idée que Gompers était un matérialiste et un syndicaliste particulièrement valeureux. Mais ce qu'on ne mentionne pas, c'est la philosophie de Gompers. Quelqu'un lui demanda un jour: « M. Gompers, que voulez-vous dire par « davantage »? De quoi voulez-vous davantage? » Je vous cite ici sa réponse: « Nous voulons davantage d'écoles et moins de prisons, davantage de livres et moins d'arsenaux, davantage de savoir et moins de vices, davantage de travail et de sécurité et moins de crimes, davantage de loisir et moins de soucis, davantage de justice et moins de vengeance. Ce que nous voulons en fait, c'est développer le meilleur de nous-mêmes — afin que nos hommes deviennent plus généreux, nos femmes plus belles et nos enfants plus heureux. » Telle était la philosophie de Samuel Gompers. Telle est aussi la philosophie du mouvement syndical américain.

Je ne voudrais pas prétendre ici que le mouvement syndical américain est parfait. Moi-même, qui suis au service du mouvement syndical américain depuis une trentaine d'années, je suis l'un des premiers à reconnaître qu'il y a encore bien des choses à améliorer dans nos institutions syndicales. Pour être en mesure de nous juger d'une manière objective, il faut tenir compte de l'ensemble de l'ordre social américain et du contexte dans lequel la société américaine et le mou-

vement syndical américain se sont développés.

Nulle part dans le monde, les efforts déployés par les travailleurs en vue d'améliorer leurs conditions de vie ne se sont heurtés à une résistance aussi brutale, comme ce fut le cas aux Etats-Unis presque jusqu'au début de l'ère Roosevelt. Bien souvent, les syndicalistes américains faisaient l'objet de toutes les suspicions. Les employeurs n'hésitaient pas à engager des espions ou à faire appel à des agences de détectives pour se glisser au sein du mouvement syndical américain et obtenir ainsi des renseignements sur ses activités. Souvent aussi, ces agents provocateurs étaient à l'origine des violences qui se déclenchaient lors de grèves, dans le but manifeste de discréditer l'organisation syndicale pour le plus grand profit du patronat.

Je peux faire état ici de mon expérience personnelle. En 1937, j'avais été chargé de prêter assistance à un syndicat local de la petite ville de Moundsville (Virginie occidentale) qui était impliqué dans une grève de plusieurs mois. Je fus accueilli à mon arrivée par un collègue du syndicat local. En passant dans une rue, il attira soudain mon attention sur une fenêtre et me dit: « Vois-tu cette fenêtre? C'est de là qu'a été tirée une balle qui a mortellement blessé un délégué syndical venu nous aider. » J'avais espéré entendre des nouvelles un peu plus encourageantes! Deux jours plus tard, le syndicat local reçut un télégramme d'une commission d'enquête sénatoriale (La Fallotte Civil Liberties Committee) l'informant que le président du syndicat en question n'était autre qu'un agent à la solde du patronat.

Cet individu était venu pour travailler pendant la grève. Après quelques jours toutefois, il se joignit aux grévistes, en prétendant

que le travail en question était indigne même d'un animal. C'est pour cette raison qu'il désirait adhérer au syndicat. Par la suite, il devint président du syndicat local tout en travaillant paralèllement pour une organisation des briseurs de grève. La Commission d'enquête sénatoriale La Fallotte s'était procuré les dossiers de l'agence de détectives travaillant pour le patronat, et c'est ainsi que le pot aux roses fut découvert.

En 1810, dix-neuf typographes travaillant pour le journal newyorkais *Times* furent condamnés à des peines de prison allant de neuf mois à deux ans pour s'être, je cite « associés et avoir traîtreusement comploté contre leurs maîtres et employeurs et pour avoir abandonné leur poste de travail parce qu'une augmentation de salaire leur avait été refusée ».

Quatre années plus tôt, dans l'affaire des cordonniers de Philadelphie, une décision du tribunal avait établi la doctrine dite « de la conspiration »; en voici un extrait: « L'association de travailleurs dans le but d'obtenir le relèvement des salaires peut être envisagée sous deux angles différents: d'une part, les travailleurs veulent s'enrichir euxmêmes et, d'autre part, ils veulent désavantager ceux qui n'adhèrent pas à leur groupe. La loi condamne l'un et l'autre. » Un extrait de l'administration de la preuve faite par l'accusation illustre à souhait les principes réactionnaires animant les tribunaux et le patronat en général: « Allez-vous tolérer que des gens qui n'ont aucun intérêt durable pour notre ville, des gens qui peuvent mettre toutes leurs possessions dans un simple baluchon ou les transporter dans leur poche à New York ou à Baltimore, puissent annihiler notre vie économique? »

Un autre exemple encore beaucoup plus frappant de l'atmosphère régnant lors des débuts du mouvement syndical américain nous est fourni par la réponse du président de la compagnie Philadelphia and Reading Railroad à une lettre envoyée par un homme qui lui demandait quelques petites concessions en faveur des travailleurs en grève dans cette entreprise: « Les droits et intérêts des travailleurs seront respectés et protégés, toutefois non point par des agitateurs, mais par des chrétiens auxquels Dieu, dans son infinie sagesse, a confié l'administration des richesses du pays. »

Cette attitude, qui était celle des milieux dirigeants de la société américaine d'alors, a fait dire au professeur Jack Barbash: « Aucune démocratie politique n'a adopté à l'encontre du mouvement syndical une attitude aussi hostile qu'aux Etats-Unis. Cette hostilité a profondément marqué le caractère même du mouvement syndical amé-

ricain, comme ce ne fut le cas dans aucun autre pays. »

Ce n'étaient là que quelques exemples du climat qui a présidé à la naissance et aux premiers pas du mouvement syndical américain. Il n'est pas exagéré de dire que, même aujourd'hui, de nombreux milieux gouvernementaux et économiques n'ont pas accepté le mouvement syndical comme étant une partie intégrante de la société démocratique. A cet égard, je voudrais encore citer un exemple. Il y a quelques années à peine, un porte-parole d'une des grandes associations patronales américaines déclarait: « Un dirigeant syndical tel que Walter Reuther constitue une menace beaucoup plus grave pour la démocratie américaine que tous les spoutniks que l'Union soviétique pourrait lancer dans l'espace. »

Aujourd'hui encore, nombreux sont ceux qui aux Etats-Unis pensent que le mouvement syndical peut à la rigueur être toléré, mais doit toujours être combattu. Je suis néanmoins convaincu que le mouvement syndical américain formera un front uni avec les organisations sœurs des autres parties du monde et que, tous ensemble, nous avancerons sur la voie du progrès social et du respect de la

dignité des travailleurs.

Maintenant que j'ai esquissé à votre intention le climat dans lequel s'est développé le mouvement syndical américain, il n'est que juste que je mentionne également certains de ses défauts et de ses insuffisances. J'entends par là la grande corruption qui règne prétendument dans les syndicats américains. Cette question a déjà fait couler beaucoup d'encre et des flots de paroles. Je m'empresse de dire que je n'ai nullement l'intention de minimiser quoi que ce soit ici. Je condamne la corruption où qu'elle existe, que ce soit dans un syndicat ou toute autre institution de notre société.

A cet égard, il est particulièrement intéressant de constater que précisément ceux qui dénoncent à cor et à cri la corruption dans les syndicats sont tout à fait muets en ce qui concerne la corruption dans les milieux patronaux. Ce sont eux aussi qui brillent par leur absence lorsque les syndicats tentent d'améliorer, par voie de législation ou de négociation, les salaires, les conditions de travail, les possibilités de formation professionnelle, le logement ou encore

l'assurance maladie ou la pension des travailleurs.

Bien des larmes qui ont été versées sur la corruption dans les syndicats étaient manifestement des larmes de crocodile. La chose devient évidente si l'on prend la peine d'examiner les résultats de l'enquête effectuée par la Commission McClellan au lieu de s'en tenir aux assertions de la presse américaine. Car c'est là qu'on constate de grandes disparités.

Pour parler en chiffres absolus, la Commission McClellan n'a découvert, preuves à l'appui, que 8 cas de corruption pour un total de près de 200 syndicats indépendants: il s'agit en l'occurrence d'un grand syndicat et de 7 syndicats de moindre importance.

Sur les quelque 435 000 hommes et femmes qui occupent un poste au sein du mouvement syndical, même pas 100 personnes ont été trouvées plus ou moins coupables de corruption.

Il ressort des rapports officiels de la commission que dans tous les syndicats des Etats-Unis les abus de confiance, les détournements et les escroqueries ont porté sur un montant évalué à 10 mil-

lions de dollars au cours d'une période de quinze années.

Tels sont les faits, dûment établis. Mais au lieu de faire son travail objectivement, la presse américaine s'est servie de ces faits pour publier jour après jour des articles injurieux et des manchettes sensationnelles. En exagérant, en distordant la réalité, en énonçant des semi-vérités et en répétant toujours et encore les mêmes noms, la presse a finalement atteint le résultat désiré. Nombreux sont ceux qui se sont alors souvenus du vieux dicton qui veut qu'il n'y a pas de fumée sans feu.

C'est aussi dans cette fumée qu'une intéressante constatation est passée totalement inaperçue. Il est en effet établi que la prime d'assurance contre les abus de confiance dans les syndicats a toujours été moins élevée que dans la plupart des autres institutions, banques et caisses d'épargne comprises. Si cette prime est moins élevée, c'est précisément parce qu'il s'est révélé dans la pratique que les cas d'escroquerie, de corruption, de vol et d'abus de confiance sont moins fréquents dans les syndicats qu'ailleurs.

Certes, 10 millions de dollars ne sont pas une bagatelle, et j'éprouve un mépris tout particulier pour ceux qui s'enrichissent avec l'argent

des travailleurs.

Je voudrais pouvoir dire que cela n'est jamais arrivé ou que cela n'arrivera plus jamais. Mais, étant réaliste, je me rends bien compte que le mouvement syndical représente la somme de 17 millions d'hommes, qui tous sont plus ou moins influençables par les valeurs morales de notre société.

Je voudrais attirer votre attention sur un fait avancé par la revue Life. Celle-ci estime en effet que quelque 5 milliards de dollars sont dépensés en moyenne chaque année sous forme de pots-de-vin, etc. D'autre part, le magazine Fortune évalue à quelque 3 milliards de dollars les montants qui sont volés ou détournés chaque année par des fonctionnaires et employés. Selon l'Internal Revenue Service, quelque 250 millions de dollars ont été déduits des salaires par des employeurs au titre des assurances sociales, mais n'ont jamais été versés au Trésor. Il s'agit là de chiffres irréfutables, de faits solidement étayés.

Ces exemples de la corruption autrement plus grave qui règne dans le monde des affaires ont trouvé un écho beaucoup plus faible que les quelques exemples de corruption, dus essentiellement à la faiblesse humaine, qui se sont produits dans quelques rares syndicats. En ce qui concerne le mouvement syndical, l'AFL-CIO a, dès que les cas de corruption furent découverts, pris des mesures rapides et drastiques pour sévir contre les syndicats impliqués, voire pour les exclure. Quoi qu'il en soit, la différence de traitement selon qu'il s'agit des syndicats ou non illustre bien ce que je disais déjà au début de mon exposé, à savoir que le monde des affaires, le gouvernement

et la presse ne considèrent pas les syndicats comme une partie indis-

pensable dans un ordre social équitable.

Je crois toutefois que le moment est venu, pour les dirigeants du monde des affaires, de revoir cette attitude traditionnelle. Je crois qu'il leur faudrait reconnaître enfin que ce ne sont pas les syndicats qui suscitent les problèmes et les difficultés dans les relations industrielles. Bien au contraire, ce sont précisément les syndicats qui sont les plus aptes à résoudre ces problèmes.

Je crois aussi qu'il leur faut prendre conscience du fait que les travailleurs américains n'ont nullement l'intention de dominer, de paralyser, voire de supprimer l'économie privée. C'est précisément parce que nous identifions notre intérêt pour une économie saine à celui de nos employeurs que le syndicalisme n'a pas dégénéré aux Etats-

Unis en lutte des classes.

Toutefois, cette lutte des classes deviendrait inéluctable si un esprit nouveau ne vient pas rapidement présider aux relations entre

employeurs et travailleurs.

Il a été dit que l'une des raisons de la création des syndicats aux Etats-Unis réside dans le fait que de trop nombreux travailleurs s'étaient effrayés de l'impersonnalisation du système industriel. Ils avaient l'impression de n'être qu'un numéro sur les listes de paie. Aujourd'hui, le travailleur moyen n'est même plus un numéro, mais seulement un trou dans une carte perforée.

J'en arrive ainsi au problème de l'automation, qui a déjà fait couler tant d'encre. Aux Etats-Unis, les travailleurs victimes de l'automation, c'est-à-dire réduits au chômage, se comptent déjà par millions. Pis, leur nombre s'accroît d'année en année, et on évalue aujourd'hui qu'il aura dépassé le cap des 10 millions vers 1968.

Cette évolution future de la situation de l'emploi, fort alarmante, c'est le moins que l'on puisse dire, s'explique par les facteurs sui-

vants:

Au cours des années soixante, le nombre des postes de travail s'est accru de 13 millions d'unités, c'est-à-dire à un rythme beaucoup plus rapide – à raison de 50% – qu'au cours des années cinquante.

Chaque année, 1,3 million d'emplois supplémentaires sont nécessaires pour assurer un travail à ceux qui débutent dans la vie professionnelle. Chaque année aussi, 2 millions de travailleurs deviennent disponibles par suite des progrès de l'automation et de l'évolution technologique.

Cela signifie donc que quelque 3,3 millions de nouveaux postes de travail devraient être créés chaque année aux Etats-Unis, et ce, uniquement pour maintenir le chômage existant dans ses limites actuelles.

Il ne faut du reste pas oublier que le chômage est déjà beaucoup trop élevé dans mon pays: en effet, quelque 4,5 millions de travailleurs sont sans emploi, ce qui représente plus de 5,5% de la population active. Il faudrait donc que soient créés, au cours des prochaines années, un grand nombre de postes de travail en sus des 3,3 millions chaque année, afin de ramener le taux de chômage à 3% ou moins.

On s'imaginait précédemment qu'une évolution technologique rapide ne pouvait intervenir que dans le cadre d'une expansion économique saine. Il s'est toutefois révélé au cours des dernières années que des investissements sont effectués même dans les secteurs industriels en régression, et que l'accroissement de la productivité qui s'ensuit peut être la cause de licenciements. Nous savons maintenant que le progrès technique n'est pas nécessairement générateur de postes de travail supplémentaires et, aussi, qu'il n'est pas nécessairement enrayé en cas de recul de la production.

C'est pourquoi le dernier congrès de la Confédération des syndicats américains AFL-CIO, au vu de cette évolution, a fait la déclaration suivante: Ni les porte-parole du gouvernement, ni ceux du patronat peuvent continuer à se contenter, aujourd'hui encore, d'écarter purement et simplement — sous prétexte qu'il ne s'agit que d'une prophétie de malheur issue de l'imagination — l'appel du monde ouvrier qui met en garde contre la tendance à considérer les bienfaits de l'automation comme allant de soi et acquis d'avance. Il est indispensable que la nation prenne et applique les mesures d'adaptation que la situation impose.

Il faut donc absolument que l'industrie, le gouvernement et les syndicats américains trouvent rapidement une solution aux problèmes que suscite l'automation. Il s'agit en l'occurrence de problèmes fort nombreux et particulièrement complexes. Le problème le plus immédiat est sans conteste la protection efficace des travailleurs directement touchés par l'automation et l'atténuation des conséquences défavorables du progrès technique. Mais il nous faut bien venir à bout de tous les problèmes fondamentaux, autrement plus importants, qui se posent dans ce contexte. Comment, par exemple, assurer le respect de la dignité de la personne humaine dans un monde technique qui se passe de plus en plus de l'élément humain? Comment donner à chacun le sentiment de sa valeur personnelle, dont il ne saurait se passer? Comment aussi assurer à chaque famille le pouvoir d'achat nécessaire pour couvrir ses besoins élémentaires, lorsque des automates auront remplacé l'homme dans les usines, les fabriques, les mines, les bureaux, les banques, les magasins, les fermes, en fait partout, le privant du même coup de son gagne-pain?

Malheureusement, aucune solution n'a encore pu être trouvée, ne serait-ce que pour le premier de ces problèmes, le plus urgent, le plus immédiat. La difficulté provient ici essentiellement de certains barons d'industrie qui sont fort peu enclins à assumer la responsabilité pour ceux dont la base même de leur existence économique

est détruite par le progrès technique.

Vous allez peut-être croire qu'il s'agit là d'une exagération. Tel n'est pourtant point le cas. Il n'y a pas si longtemps, j'ai en effet pu lire la chose suivante dans le journal d'une grande entreprise industrielle: Une enquête a révélé que 76% d'un groupe de dirigeants industriels exigent, pour toutes négociations, la reconnaissance du principe que « toutes les économies réalisées grâce à des méthodes et des installations plus rationnelles reviennent de droit à l'entreprise ».

Il est clair qu'il s'agit là d'une prétention tout à fait absurde.

Aux Etats-Unis, le progrès technique est issu d'un système d'éducation populaire existant depuis longtemps. Sans un tel système, auquel participe et contribue l'ensemble de la nation, aucun progrès technique n'aurait été possible. Le progrès technique est également favorisé par le soutien public accordé aux programmes de recherches et de développement dans les laboratoires de l'Etat, des universités et de l'industrie. Sur les 12,5 milliards de dollars qui sont affectés annuellement aux Etats-Unis à la recherche et au développement, plus de 7 milliards de dollars proviennent directement des deniers publics qui sont fournis par l'ensemble du peuple.

L'héritage de notre science nous a été transmis par des générations d'artisans et d'ouvriers qualifiés et est formé des innombrables contributions que chacun a fournies personnellement à son poste de travail.

Cet héritage de savoir et d'expérience appartient à l'ensemble

de la nation et doit par conséquent servir l'intérêt national.

Mais, indépendamment de ces considérations de droit et d'équité, le patronat irait au-devant d'un véritable suicide économique s'il venait à transposer dans la pratique sa prétention à tous les bénéfices et économies découlant de l'automation.

Fort heureusement, un nombre sans cesse croissant de représentants gouvernementaux et d'employeurs s'en rendent compte. Parmi ces derniers, on peut mentionner tout spécialement John Snyder, dont les initiatives visant à aller au fond de ces problèmes en collaboration avec les syndicats dans le cadre de la fondation Automation et Emplois, prennent une importance considérable non seulement sur le plan humain, mais également sur le plan économique. Si davantage d'employeurs s'inquiétaient autant de leur maind'œuvre que de leurs machines, on aurait certainement pu éviter de nombreux et graves conflits sociaux, tels ceux qui ont éclaté cette année chez les dockers, les imprimeurs et les cheminots.

En plus de cette modification fondamentale de l'attitude du patronat en ce qui concerne les problèmes de l'automation, il y a lieu également de rectifier quelques autres idées et opinions fort courantes, mais fausses. On entend souvent dire que si d'une part l'automation permet de réaliser des économies de main-d'œuvre ouvrière, il en résulte par contrecoup un nombre beaucoup plus élevé d'emplois pour les employés. Aux Etats-Unis toutefois, la régression du nombre des ouvriers n'est en réalité pas compensée par l'accroissement du nombre des employés. De plus, il apparaît maintenant clairement que l'automation remplace le personnel de bureau et commercial tout comme elle prend la place des ouvriers dans les fabriques, les usines ou les mines.

C'est pourquoi je suis convaincu qu'il n'y a pas la moindre chance de venir à bout de ces problèmes si le plein emploi n'est pas assuré. La condition première est que la croissance économique se fasse à un rythme sain. — Aux Etats-Unis, le taux d'accroissement devrait se situer à 5% au moins par année. Alors seulement, il sera possible d'absorber les travailleurs entrant dans la vie professionnelle et aussi de créer de nouvelles possibilités de travail à l'intention de ceux qui perdent leur emploi par suite de l'automation et du progrès technique.

Toutefois, l'automation engendre des difficultés non négligeables même dans une économie saine. Celles-ci ne pourront être surmontées véritablement que par les efforts conjoints des employeurs, des travailleurs et du gouvernement.

Les conventions collectives sont appelées ici à jouer un rôle de premier plan.

Depuis des années déjà, les syndicats américains sont parvenus, grâce aux négociations collectives, à élaborer en collaboration avec le patronat, des méthodes efficaces destinées à résoudre les problèmes que pose l'automation.

On ne dira jamais assez toute l'importance qu'il y a à assurer aux travailleurs une participation équitable aux fruits de l'automation et de l'accroissement de la productivité.

D'autre part, certains problèmes d'adaptation aux changements technologiques et les méthodes susceptibles de les résoudre sont de plus en plus fréquemment à l'ordre du jour des négociations collectives.

On peut mentionner ici: l'information préalable des travailleurs lorsque des changements technologiques sont envisagés; la réadaptation professionnelle; l'octroi d'une aide financière, sous différentes formes, tant à ceux qui ont perdu leur emploi qu'à ceux qui ont été mutés à un autre poste de travail ou qui ont dû se réadapter; l'établissement d'échelles de salaire pour les nouveaux postes de travail; les droits de transfert et le remboursement des frais de déménagement; les mesures spéciales, telles que la mise à la retraite anticipée avec une pension suffisante, prises en faveur des travailleurs âgés; la réduction de la durée du travail; les mesures concrètes visant à assurer une répartition équitable des avantages découlant du progrès technique.

Il est encore quelques points sur lesquels je voudrais tout particulièrement mettre l'accent. Il nous incombe de nous adapter à une situation qui est caractérisée par le fait qu'un nombre de personnes en constante régression peut produire toujours davantage dans un temps de plus en plus bref. Il est donc évident que la modification fondamentale qui s'impose à l'heure actuelle consiste à réduire le temps que tout un chacun passe à travailler, et ce non seulement par jour, par semaine ou par année, mais bien pour toute la durée de la vie active.

On peut mentionner ici – à titre d'exemple des solutions possibles à cet effet – l'octroi d'un congé payé supplémentaire de trois mois tous les cinq ans aux travailleurs de l'industrie américaine de l'acier et de l'aluminium. C'est là une réalisation sociale que les syndicats s'efforcent de faire accepter dans les autres secteurs industriels également.

Il nous faut aussi, avant qu'il ne soit trop tard, contribuer à ce que les travailleurs âgés de 60, voire de 55 ans, puissent prendre

leur retraite en bénéficiant d'une pension suffisante.

Le gouvernement peut et doit contribuer fortement à la solution des problèmes que pose l'automation. En fait, sa tâche est double. D'une part, il doit créer et maintenir un climat économique autorisant une rapide croissance économique tout en assurant le plein emploi. Pour ce faire, il y a lieu de prévoir des mesures de large application d'ordre fiscal, financier et autre, propres à déterminer la relance d'une expansion économique sur tous les fronts.

D'autre part, le gouvernement est appelé à jouer un rôle déterminant lors de l'élaboration d'objectifs et de programmes destinés essentiellement à compenser les répercussions de l'automation. Le gouvernement Kennedy notamment a déjà fait quelques pas impor-

tants dans ce sens.

Je me rends bien compte que ces propositions présentent un caractère essentiellement défensif. Mais nous pouvons également passer à l'offensive. Nous pourrions, par exemple, utiliser l'excédent de production rendue possible grâce à l'automation pour satisfaire les nombreux besoins de notre société, notamment en construisant mieux et davantage d'appartements, d'écoles, d'hôpitaux, de parcs, de terrains de jeux, d'ateliers de loisirs, de maisons de repos, de routes, d'aéroports.

Malgré l'automation, ou peut-être précisément à cause de l'automation, il nous faut développer de nouvelles industries, de nouveaux produits ainsi qu'intensifier les échanges entre les nations

du monde.

C'est pourquoi nous ne devons pas trop craindre l'avenir. L'automation présente certains dangers, mais elle est également porteuse de nombreuses promesses pour l'évolution future.

En 1962, le président Kennedy a signé une loi prévoyant la mise en œuvre rapide de travaux publics afin de lutter contre le chômage. C'est ainsi que des milliers et des milliers de travailleurs ont pu reprendre le travail dans tout le pays pour exécuter des travaux d'utilité publique. Des milliers d'autres travailleurs ont également pu se remettre au travail pour produire les matières et les machines nécessaires. A une époque où le secteur privé de l'économie n'est pas en mesure d'utiliser pleinement la main-d'œuvre et les autres sources productrices du pays, ce programme de travaux publics constitue sans conteste la meilleure solution pour remettre des chômeurs dans le circuit du travail.

Depuis les temps les plus reculés, alors que les hommes vivaient encore dans des cavernes avec un modeste feu de bois pour tout chauffage, ils rêvaient déjà d'une époque qui ne connaîtrait plus ni misère ni détresse. Des millénaires se sont écoulés, mais ce rêve ne s'est point réalisé pour la grande majorité de l'humanité. Aujour-d'hui encore, près des trois quarts de la population du globe vit dans la pauvreté et la misère.

Et pourtant, il y a aujourd'hui quelque chose de changé. L'homme dispose de la clef qui lui permet d'ouvrir l'une ou l'autre de deux portes: la première conduit à la prospérité par une planification

raisonnable, l'autre au chaos économique.

Il se pose ainsi la question: Quelle porte ouvrir? C'est là une

question qui n'a pas encore trouvé de réponse.

Des forces puissantes sont à l'œuvre qui mènent un combat meurtrier et borné contre tous ceux qui essaient de résoudre les problèmes

qui se posent en connexion avec l'évolution technique.

Il n'est pas rare que les représentants de ces milieux fassent opposition aux mesures gouvernementales destinées à lutter contre le chômage et la stagnation économique. Ce sont eux qui prétendent que les lois de l'économie libre, la loi de l'offre et de la demande, ont la priorité sur toutes les autres considérations d'ordre social, économique et humain.

Cela constitue une attitude absurde en faveur du droit de se faire soi-même justice et contribue aussi à saper le fondement même

d'une économie libre basée sur les principes démocratiques.

Il est quasi tragi-comique de voir combien d'hommes d'affaires qui font d'habitude preuve d'un grand bon sens dans la vie professessionnelle doivent être poussés, virtuellement à leur corps défen-

dant, à accepter un ordre prospère, sensément organisé.

La discrimination raciale dans la vie économique et sociale d'un pays, discrimination qui survit malgré le niveau élevé atteint dans le domaine technique et malgré l'existence d'une démocratie vivante qui lutte pour des solutions progressistes à ses problèmes sociaux, constitue une tache sombre dans le tableau d'un pays.

Il y a exactement cent ans, en 1863, Abraham Lincoln signait, alors que sévissait encore la guerre de Sécession, la célèbre déclaration qui devait conduire à l'émancipation des esclaves noirs. Un

siècle plus tard, cette grande œuvre entreprise par Lincoln n'est pas encore parachevée. Certes, l'esclavage est, d'après la loi, depuis longtemps aboli dans mon pays. Toutefois, la discrimination raciale empêche des millions de mes concitoyens de race noire de bénéficier à part entière des fruits de la liberté.

Mais aussi vrai que je suis ici devant vous, je peux vous donner l'assurance que l'année 1964 nous rapprochera un peu plus de l'objectif ultime qui est l'octroi d'une liberté réelle et de droits égaux aux Noirs américains ainsi qu'aux autres minorités qui vivent dans mon pays.

Il y a quelques jours à peine, une commission du Congrès américain ainsi qu'une commission sénatoriale ont recommandé l'inclusion dans la loi sur les droits civils de la plupart des dispositions proposées par le président Kennedy.

Cette loi comprend une section consacrée à l'équité en matière d'emploi, pour laquelle les syndicats américains luttent depuis de nombreuses années déjà. Toute la discrimination, de la part d'un employeur ou d'un syndicat, fondée sur la race, la religion ou l'ascendance nationale sera dorénavant prohibée légalement. Cela est du reste conforme aux dispositions de l'accord de l'OIT sur les mesures discriminatoires à l'égard de la main-d'œuvre.

Les syndicats américains s'attachent du reste maintenant à effacer jusqu'aux dernières survivances des pratiques discriminatoires dans leurs propres rangs. Aucune des organisations syndicales affiliées à la Confédération des syndicats américains AFL-CIO ne refuse aujourd'hui la qualité de membre aux Noirs ou à tout autre groupe minoritaire, alors que dans le passé la discrimination était quasiment pratique courante chez les syndicats.

Les syndicats et des centaines de milliers de leurs membres tant de race blanche que de race noire, interviennent aujourd'hui activement en faveur de l'égalité et de la liberté pleine et entière pour chaque Américain – que ce soit par des démonstrations pacifiques, lors de négociations ou de toute autre manifestation.

Pour que les aspirations de tous les hommes, également en dehors des frontières de mon propre pays, puissent être satisfaites, nous devons militer en faveur d'une évolution économique dynamique dans le monde entier et de la suppression de toutes les entraves aux échanges commerciaux.

Ainsi que vous le savez tous, la loi sur l'extension des relations commerciales adoptée par le Congrès américain témoigne de l'esprit de prévoyance qui a présidé à son élaboration. Cette loi, qui prévoit une réduction de 50% des droits de douane dans les échanges internationaux, a aplani la voie pour ce qu'il est convenu d'appeler le Kennedy Round des négociations tarifaires qui s'ouvriront au printemps de l'année prochaine.

La Confédération des syndicats américains figure en tête de tous les milieux progressistes qui ont œuvré en faveur de l'adoption de cette loi. Et, en vérité, cette loi aurait eu peu de chances d'être adoptée sans les efforts formidables et incessants déployés par les syndicats américains. Je suis particulièrement fier de pouvoir dire que ma propre organisation, l'International Association of Machinists, a elle-même ouvert en novembre 1961 la campagne publique en faveur de cette loi. L'ensemble de la Confédération des syndicats américains s'est du reste dépensé sans compter pour cette loi, car nous savions qu'en œuvrant à la réduction des entraves aux échanges internationaux nous contribuions aussi à insuffler une vigueur nouvelle non seulement à l'économie des seuls Etats-Unis, mais encore à celle de l'ensemble du monde libre.

Nous savions et nous sommes toujours convaincus que la liberté du commerce doit être favorisée partout dans le monde, dans l'intérêt même des travailleurs. C'est aussi pour cette raison que l'AFL-CIO approuve sans réserve le principe de l'aide à accorder aux pays en voie de développement. Nous nous sommes par conséquent opposés de toutes nos forces aux tentatives réactionnaires visant à réduire le budget de l'aide que les Etats-Unis octroient au titre du développement des pays défavorisés. Il vous intéressera d'apprendre que le collègue Meany, le président de la Confédération des syndicats américains, fut le seul à voter contre une décision incompréhensible prise par une commission instituée par le président Kennedy et présidée par le général Clay, un homme qui s'était pourtant acquis de nombreux mérites au service de la liberté. La commission en question avait en effet recommandé également une réduction de l'aide américaine à l'étranger.

Tout en soutenant de toutes nos forces les mesures d'assistance prises par notre gouvernement en faveur des pays en voie de développement, nous avons contribué directement à la mise sur pied, dans ces pays, de syndicats forts. Nous avons participé à cette œuvre en fournissant des contributions financières par l'intermédiaire de la CISL et en mettant à disposition de ces pays des syndicalistes américains, et aussi par des efforts directs en vue de tendre une main fraternelle à nos collègues d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine pour leur permettre d'organiser des syndicats démocratiques, libres, indépendants, à l'abri de toute ingérence des gouvernements. Nous savons en effet que l'existence de syndicats libres est une condition indispensable de l'instauration d'un ordre social démocratique sain et de la justice sociale.

Je ne voudrais pas terminer cet exposé sans avoir pu exprimer ici la reconnaissance des syndicats américains envers le peuple suisse et en particulier envers le mouvement syndical suisse, pour la grande aide humanitaire qu'ils accordent à chaque occasion à toute l'humanité. C'est avec grand plaisir que j'ai appris que le Prix Nobel de la paix a été attribué cette année à la Croix-Rouge. S'il existait un prix analogue du mouvement syndical international, il devrait être attribué aux syndicats suisses et surtout à leur œuvre internationale d'assistance aux travailleurs.

Dans tous les syndicats libres du monde, les syndicats suisses jouissent d'une excellente réputation, et ce, notamment aux Etats-Unis, où beaucoup de liens très étroits nous rapprochent de vous. Ce sont encore des dirigeants éminents du mouvement syndical suisse qui ont encouragé les syndicats américains à assumer leur rôle responsable au sein du mouvement syndical international libre.

Je sais que nombreux sont nos objectifs communs, nombreux aussi nos problèmes communs, et que nous pouvons apprendre beaucoup

de nos expériences respectives.

Au nom de la Confédération des syndicats américains et des quelque 14 millions de travailleurs qu'elle groupe, je formule tous mes vœux pour le succès de votre congrès. J'ai la conviction qu'à l'avenir également les syndicats suisses et américains continueront comme par le passé à lutter côte à côte pour assurer à tous les travailleurs du monde une vie meilleure, dans la paix, la liberté et la justice sociale.

L'éducation syndicale en Grande-Bretagne

Par J. P. M. Millar, secrétaire général du Conseil national des collèges syndicaux

Depuis de nombreuses années, le Conseil national des collèges syndicaux organise des cours d'été en Europe pour donner l'occasion à des syndicalistes anglais de se faire une idée des pays européens et de leur mouvement ouvrier. L'été dernier, un cours de ce genre a eu lieu en Suisse. Le présent article vise à donner un aperçu de l'œuvre d'éducation syndicale en Grande-Bretagne.

Le mouvement syndical britannique peut se vanter d'être le plus vieux du monde. Mais cela ne saurait lui permettre de prétendre que son organisation est la meilleure du monde. Dans une usine bien connue, on trouve des membres de vingt-deux syndicats, et cette usine ne fabrique qu'un article: des automobiles! Il y a en Grande-Bretagne des syndicats qui comptent seulement quelques douzaines d'adhérents. D'autres, en revanche, groupent plus d'un million de membres.

Les chevauchements et la concurrence ont été un trait saillant du système d'éducation ouvrière en Grande-Bretagne. En raison de l'ancienneté du mouvement ouvrier britannique, ce système n'a